

Comptes rendus — CA SMAI — 8 juillet 2022

Présents : T. Bayen, P. Calka, C. Cancès, G. Chapuisat, F. Charles, A.-L. Dalibard, J. Delon, Y. Demichel, N. Forcadel, O. Goubet, L. Goudenège, J. Lacaille, O. Lafitte, B. Liquet, C. Marteau, C. Rosier, A. Véber, L. Weynans.

Excusés : S. Adly (pouvoir O. Goubet), F. Barbaresco, C. Choquet, V. Desveaux, A. Ern, R. Lewandowski (pouvoir A.L. Dalibard), P.-Y. Louis, A. Nouy (pouvoir A.L. Dalibard), M. Zani

1. Principaux points à l'ordre du jour

Élection du nouveau bureau

Le CA a procédé à l'élection des membres du Bureau pour l'année à venir. Sont élus à l'unanimité pour une durée d'une année au Bureau de la SMAI :

- *Président* : Olivier Goubet
- *Trésorière* : Catherine Choquet
- *Secrétaire générale* : Anne-Laure Dalibard
- *Secrétaire générale adjointe aux publications* : Amandine Véber
- *Vice-Président, délégué Communication et actions grand public* : Samir Adly
- *Vice-Président, délégué Enseignement* : Yann Demichel
- *Vice-Président chargé des relations industrielles* : Alexandre Ern

Le CA remercie chaleureusement les membres sortants du bureau et du CA pour tout le travail accompli lors de leurs mandatures au sein de la SMAI, et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CA.

Par ailleurs, le mandat d'Olivier Goubet arrivera à son terme l'année prochaine. Les candidats et candidates sont invités et invitées à se faire connaître le plus tôt possible, afin d'assurer une transition harmonieuse.

Point sur le secrétariat

De nouveaux ordinateurs ont été commandés pour les secrétaires. Par ailleurs, l'organisation du télétravail est de nouveau assez souple (une journée par semaine officielle, et plus si besoin).

Point sur les publications

Amandine Véber signale qu'un nouveau projet est en cours, mais n'est pas encore assez mûr pour en parler en CA.

Point sur l'enseignement

• Yann Demichel fait le point sur les sujets liés à l'enseignement, et en particulier sur la place des mathématiques dans le lycée depuis la réforme du bac. Suite aux communiqués des différentes sociétés savantes cet hiver, le ministère a proposé l'ajout d'un enseignement facultatif de mathématiques dans le tronc commun en première, pour une année de transition. Cet enseignement sera incompatible avec la spécialité mathématiques. Son programme a été rendu public récemment, et n'a pas convaincu les

associations et sociétés savantes de mathématiques. Celles-ci ont sollicité une demande d'audience en urgence auprès du nouveau ministre, et ont été reçues en juin. Le compte-rendu de cet entretien est accessible depuis la page de la SMAI dédiée à ce dossier (<http://smai.emath.fr/spip.php?article855>). La feuille de route du ministère de l'éducation nationale concerne la réforme du collège et de l'école primaire. Il n'est donc pas prévu de nouvelle réforme structurelle du lycée, et la place des mathématiques dans le lycée doit être bouclée d'ici la fin de l'année. Le collectif Maths et sciences, qui comporte 32 associations et sociétés savantes, s'interroge sur la suite à donner. Un point d'entrée pourrait être le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, auprès duquel notre communauté a peut-être plus de contacts.

Olivier Lafitte souligne qu'un des problèmes réside dans le (faible) nombre de professeurs de mathématiques, ces carrières souffrant d'un désintérêt de la part des personnes ayant une formation scientifique. Il estime que cette question ne devrait pas être traitée de façon cloisonnée du reste. Yann Demichel répond qu'en réalité, les heures sont pourvues, en partie grâce aux nouveaux stagiaires MEEF. La question de l'attractivité du métier des enseignants est en cours de réflexion au ministère, mais de façon non corrélée aux mathématiques. Par ailleurs, le ministère considère que le vivier de scientifiques qui vont faire des sciences dures n'a pas diminué, et que l'enseignement scientifique proposé actuellement au sein du tronc commun remplit le rôle de l'apprentissage citoyen des sciences. Julie Delon rappelle que les élèves de seconde ne savent pas encore forcément s'ils veulent être scientifiques plus tard, contrairement à ce qui est avancé par le ministère. Le choix des spécialités conduit malheureusement, dans de nombreux cas, à un renoncement de fait à la discipline. Une autre porte d'entrée pourrait être le monde de l'entreprise, comme l'a montré la récente tribune de trente grands patrons pour "sauver les maths", publiée par le magazine Challenges.

- Guillemette Chapuisat prend la parole pour décrire une initiative de Fabien Durand, qui voudrait lancer une école d'initiation à la recherche pour des étudiantes de licence, au CIRM. Pour l'instant, l'organisation bute sur un problème de dates. Le CIRM a de la place en janvier. Mais cette période n'est pas idéale pour les étudiantes, qui risquent de rater le début de leurs cours, ou d'être en période d'examens. La date optimale pour les étudiantes serait plutôt fin mai ou début juin. Guillemette Chapuisat et Elise Janvresse vont continuer à suivre ce projet.

Point sur les actions grand public

Yann Demichel revient sur le salon de la culture et des jeux mathématiques, qui a eu lieu début juin. Du côté des sociétés savantes, le stand est très axé sur les métiers des mathématiques. Or le public est constitué principalement de collégiens de petites classes, qui sont encore peu intéressés par ce sujet. Cette année, il y a eu assez peu de volontaires pour tenir le stand. Yann Demichel s'interroge sur la pertinence de le maintenir tel quel. Une possibilité pourrait être de soigner la communication, mais en diminuant la présence physique sur le stand.

Jérôme Lacaille signale qu'il avait participé il y a quelques années à une initiative de la FSMP de speed dating avec des écoliers, dont il garde un très souvenir. Frédérique Charles a eu une expérience similaire. Amandine Véber répond qu'il risque d'être difficile de trouver des volontaires qui ne soient pas toujours les mêmes... La difficulté sera aussi d'imaginer un format qui corresponde à la réalité du terrain et aux organisateurs.

Nouvelles des groupes thématiques

- **GAMNI** : Olivier Lafitte mentionne que le congrès ECCOMAS à Oslo s'est bien passé. Le prochain congrès aura lieu à Lisbonne et non à Saint-Petersbourg comme initialement prévu.
- **MODE** : TERENCE Bayen, nouveau responsable du groupe, prend la parole. Les journées MODE ont eu lieu en juin 2022 à Limoges. La désignation des jurys pour les prix PGMO et Moreau est en cours.
- **MAS** : Clément Marteau rappelle que les journées MAS auront lieu à Rouen fin août. L'organisation est bien partie, et un peu moins de 200 participants sont attendus. L'AG du groupe aura

lieu à la suite de ces journées. Le comité de liaison sera renouvelé à cette occasion. Par ailleurs, une journée liée à l'aléatoire est organisée le 29 septembre à l'IHP, conjointement avec la SMF et la SFdS.

- **SIGMA** : Anne-Laure Dalibard transmet quelques informations communiquées par Albert Cohen et Anthony Nouy concernant la conférence Curves and Surfaces. Celle-ci a accueilli 270 personnes venant de 32 pays (280 inscrits). Les retours sont excellents pour l'instant et le bilan financier est en attente. Le comité de liaison a profité de la bonne santé du compte du groupe pour soutenir des missions de jeunes chercheurs.
- **MABIOME** : Amandine Véber signale que les premières journées du groupe auront lieu début octobre à Besançon.

Bilan du CANUM 2022

Nicolas Forcadel dit quelques mots du CANUM 2022, qui s'est très bien passé. Quelques éléments financiers sont encore en attente, et un bilan plus détaillé sera donné lors du prochain CA.

La SMAI remercie chaleureusement toute l'équipe d'organisation pour son travail.

Congrès SMAI 2023

Sur proposition du comité d'organisation du congrès (Université des Antilles et AMIAG) et du CA de la SMAI, le comité scientifique du prochain congrès SMAI 2023 est le suivant :

- Marianne AKIAN, INRIA & CMAP
- François ALOUGES, CMAP
- Lia BRONSARD, Mc Master University
- Catherine CHOQUET, Laboratoire MIA
- Thierry COLIN, Sophia Genetics Bordeaux
- Mitra FOULADIRAD, Centrale Marseille
- Christian GOUT, Laboratoire de Mathématiques de l'INSA Roue
- Céline GRANDMONT, INRIA & Laboratoire Jacques-Louis Lions
- Sepideh MIRRAHIMI, CNRS& Institut Montpellierain Alexander Grothendieck
- Bertrand MAURY, Université Paris-Saclay
- Marc QUINCAMPOIX, Laboratoire de Mathématiques de Bretagne Atlantique
- Jean VAILLANT, Université des Antilles

Frédérique Charles transmet l'inquiétude d'un groupe de doctorants et doctorantes du LJLL concernant l'impact écologique de ce congrès. Anne-Laure Dalibard relate également quelques échanges préalablement au CA. Ce groupe de jeunes s'interroge sur le public qui sera incité à participer à la conférence. Ils craignent d'une part que l'empreinte carbone du déplacement d'un grand nombre de chercheurs et de jeunes chercheurs depuis la Métropole vers les Antilles ne soit trop conséquente, et d'autre part qu'une partie des jeunes chercheurs, refusant de faire le déplacement pour des raisons climatiques, ne se trouve privée d'échanges avec l'ensemble de la communauté en mathématiques appliquées et donc pénalisée. Pour pallier ces problèmes, l'une des solutions proposées par les doctorants est l'organisation d'une conférence hybride en deux pôles, avec retransmission des conférences plénières dans un lieu commun en métropole.

Ces questions donnent lieu à des échanges nourris au sein du CA. Olivier Goubet rappelle que *a minima* les conférences plénières seront diffusées en visio-conférence (les organisateurs locaux ont demandé des devis pour une hybridation de la conférence), et que le public de ce congrès sera différent de ceux organisés précédemment en métropole, avec un ancrage local (Caraïbes...). Le bureau estime qu'il est incongru de demander aux organisateurs locaux aux Antilles de mettre en place l'organisation

d'un site miroir en métropole ; il va être suggéré de confier aux doctorants eux-mêmes l'organisation d'une retransmission (par exemple à l'IHP, ou suivant un maillage dans les grandes villes). Pierre Calka rappelle que les organisateurs locaux doivent être associés aux décisions, et propose de différer l'annonce d'une telle initiative. Mais Julie Delon estime qu'il faut assumer le fait que des chercheurs ne souhaiteront pas aller aux Antilles. Ce point (et d'autres) seront rediscutés à la rentrée. Terence Bayen soulève les questions financières, qui s'ajoutent aux questions climatiques. Une telle mission risque de consommer l'ensemble du budget annuel de déplacement des universitaires.

Olivier Goubet va prendre contact avec le groupe de doctorants du JLL pour échanger avec eux. Par ailleurs un sondage sera mis en place à la rentrée pour évaluer le nombre de jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs souhaitant effectuer le déplacement jusqu'aux Antilles ; il y aura moins de monde de métropole pour ce SMAI et il est important de donner des chiffres aux organisateurs locaux.

CEMRACS 2023 et 2024

Le CEMRACS 2023 est sur les rails. Il a été organisé en temps record par une équipe autour de Vitorita Dolean sur l'apprentissage statistique pour le calcul scientifique.

À ce jour, il n'y a pas encore de candidature pour le CEMRACS 2024, et le CA lance un appel aux bonnes volontés. L'Institut des mathématiques pour la planète Terre se déclare prêt à soutenir des candidatures proches des sensibilités scientifiques qui l'intéressent.

CJC 2022 et 2023

Carole Rosier fait le point sur l'organisation du CJC 2022, qui aura lieu à Calais. Presque tous les soutiens financiers sont arrivés, et 31 contributions ont été reçues pour l'instant. Il en faudrait encore une quinzaine. Les dates limites ont été repoussées.

L'édition 2023 du CJC aura lieu à Centrale Supélec.

Vote sur la convention DORA

La ratification par la SMAI de la convention DORA (Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche) a été votée à l'unanimité par le CA.

Projet de convention avec le CIRM

Le projet de convention avec le CIRM comporte trois aspects :

- Organisation du CEMRACS
- Projets BOUM au CIRM : il s'agit de laisser la possibilité à ce que des projets BOUM se réalisent au CIRM. Dans ce cas, après acceptation par le CA de la SMAI puis par le CS du CIRM, le CIRM abonderait le projet (financement de l'hébergement et des frais de restauration).
- Représentant de la SMAI au sein du CS du CIRM : précision de la durée du mandat

Olivier Lafitte propose de fusionner deux articles redondants, et souligne qu'il faudrait préciser que le CEMRACS a lieu pendant la période estivale. Une discussion s'engage pour savoir si une telle précision est opportune, et Olivier Goubet propose une reformulation de l'article concernant la période à laquelle a lieu le CEMRACS.

Le projet de convention avec le CIRM, avec les amendements suggérés par Olivier Lafitte, est adoptée à l'unanimité par le CA. Il doit maintenant être ratifié en novembre par le CA du CIRM.

Demande de soutien financier de Patrizia Donato

Une réunion du comité d'éthique de l'EMS, prévue en mai 2020, avait reçu un financement de la SMAI. La réunion ayant été annulée à cause du COVID, l'équipe d'organisation souhaiterait l'organiser à l'automne, et renouvelle sa demande de soutien financier. Le CA donne son accord pour un soutien à hauteur de 1000€.

Représentants SMAI/SFdS

Julie Delon est nommée représentante de la SFdS au sein du CA de la SMAI.

Clément Marteau suggère d'attendre le renouvellement du comité de liaison du groupe MAS pour relancer un appel aux bonnes volontés et pour trouver un représentant de la SMAI au sein du CA de la SFdS.

MATAPLI en version électronique

Il est proposé de donner la possibilité de ne pas recevoir la version papier de MATAPLI lors de l'adhésion. Le CA est d'accord sur le principe. Il reste à voir la mise en pratique.

Questions diverses

- Marianne Bessemoulin propose de créer une rubrique Parité dans la lettre de la SMAI. Le CA donne son accord. Anne-Laure Dalibard, secrétaire générale, se chargera de la remplir.
- Un appel aux bonnes volontés est lancé pour représenter la SMAI au sein du jury videodimaths.
- Jérôme Lacaille signale la création de nouveaux postes de “professeurs associés”, destinés à des professionnels avec une formation de mathématiques, partis dans l'industrie, sollicités pour donner des cours dans des écoles d'ingénieur.
- Depuis peu, la section CNU 61 a rejoint l'Opération Postes. La SAGIP (Société d'Automatique, de Génie Industriel et de Productique), société savante liée à la section, souhaite s'investir et investir la communauté dans OP. Le CA de la SMAI donne son accord à ce que le poster OP soit mis à jour en intégrant le logo de la SAGIP.

2. Points d'information

FEM

Le prochain Forum de l'emploi mathématique aura lieu le 11 octobre 2022 à la Villette.

Prochains C.A. de la SMAI

Le prochain bureau de la SMAI aura lieu le 16 septembre 2022 à 10h, et le prochain CA le vendredi 14 octobre 2022 à 14h.